Motion explicative du vote contre le budget 2013.

Conseil d'administration du 6 décembre 2012

Lycée Jean Jaurès Montreuil

Les élus de la liste SNES-SNEP-FSU, représentants des personnels du lycée auxquels s'associent les représentatnts des parents FCPE, considèrent que la dotation globale de fonctionnement du lycée ne prend pas en compte l'augmentation continue des prix de l'énergie et ne permettra pas de le faire fonctionner durant toute l'année 2013 sans puiser dans d'autres chapîtres. Ils soulignent que la répartition du budget n'est pas suffisamment détaillée, notamment à l'intérieur du service pédagogie et vie de l'élève.

C'est pourquoi, ils se prononcent contre le budget prévisionnel 2013.

**Motion déposée par:**

**les sections syndicales SNES/SNEP/FSU -CGT**

 Nous venons d'être informés de l'augmentation massive des tarifs de restauration scolaire pour les élèves du collège décidée par le conseil général. Cette situation est inacceptable, aggravant les difficultés financières des familles de notre département déjà touchées par le déremboursement des transports en commun des élèves.

 Dores et déjà, nous soutenons toute revendication émanant du collège Jean Jaurès quant aux conséquences désastreuses de cette mesure et demandons d'urgence le rétablissement d'un tarif raisonnable et accessible au plus grand nombre.

**Conseil d'administration du 6 décembre 2012**

**Lycée Jean Jaurès Montreuil**

**Motion**

Le projet de Loi d’orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole comporte des dispositions inquiétantes. Il remettrait en cause profondément l’existence d’un second degré intégrant le collège et le lycée d'une part et, d'un service public d'orientation.

Le CA du Lycée Jean Jaurès de Montreuil réuni le 6 décembre 2012 rappelle qu'il s’est opposé à la «Réforme des lycées**»** du précédent Ministère, réforme dont les personnels et les élèves continuent de subir les effets délétères : pertes d'heures d'enseignement, désorganisation des services, mise en concurrence des disciplines, alourdissement inutile des tâches, mise en péril du baccalauréat national .

Il constate à regret que le Ministère actuel, loin de revenir sur cette Réforme, en poursuit l'application, en confirmant notamment la mise en place d’un contrôle en cours de formation pour les épreuves orales de langues vivantes du Baccalauréat 2013.

Il voit dans ces orientations de nouvelles et graves menaces pour l'égalité de traitement des élèves sur le territoire national, pour le statut de professeurs, pour les examens nationaux, baccalauréats et BTS.

Il demande instamment par conséquent au Ministère de revenir sur la « Réforme des lycées », d’arrêter le contrôle en cours de formation en langues vivantes pour la session 2013 et de rétablir des épreuves nationales, ponctuelles et anonymes.

 Il attend de la nouvelle loi d’orientation une véritable rupture avec les politiques éducatives précédentes pour une transformation progressiste de l’École, pour la réussite des élèves et le respect des personnels et de leur métier.